



SUNDHOUSE

Tout simplement

N°3 juillet 2022



© Annick SIEGRIST

Le Bulletin

FESTIVITÉS DU 35ÈME ANNIVERSAIRE DE JUMELAGE ENTRE BEYNAC-CAZENAC ET SUNDHOUSE



Reportées pour raison de pandémie, les festivités du 35ème anniversaire de jumelage entre Beynac-Cazenac et Sundhouse ont finalement eu lieu durant le week-end de l'Ascension, du 26 au 28 mai. Dès leur arrivée, après une longue nuit de trajet, les Périgourdins ont été accueillis et salués par Mr le Maire de Sundhouse, Mathieu KLOTZ et son homologue de Beynac-Cazenac, Serge PARRE, arrivé quelques jours auparavant.

Dans une joyeuse ambiance de retrouvailles, les familles d'accueil et leurs hôtes ont ensuite partagé le petit-déjeuner. Fidèles à une tradition du Sud de la France et pour bien démarrer la journée, les plus courageux ont même fait chabrol. En fin d'après-midi, Périgourdins et Alsaciens se sont retrouvés à l'étang de pêche, dans un décor champêtre et printanier, pour savourer de délicieuses tartes flambées préparées par « Ginette et son équipe ». La soirée s'est poursuivie jusque tard dans la nuit, aux sons des éclats de rires et du clairon qui a fait le déplacement.

Le lendemain, c'est en bus et en voiture que le groupe s'est rendu à Strasbourg pour y visiter la célèbre cave historique des Hospices et y boire les paroles de son Responsable, dont les anecdotes et les blagues ont tenu en haleine les visiteurs. Après une dégustation de ce que le vignoble alsacien offre de plus qualitatif, la troupe s'est dirigée vers un célèbre restaurant traditionnel, pour y déguster une choucroute garnie. Puis, la visite de la ville en bateau mouche, ainsi qu'une flânerie au centre historique, ont ponctué cette très belle excursion.

La journée du samedi a démarré par le Culte du Souvenir ouvert par une imposante et émouvante délégation de jeunes et moins jeunes, en costumes traditionnels alsaciens et périgourdins. Dans une église comble, Monsieur le Pasteur, Daniel JUNDT a su trouver les mots justes pour rappeler ce qui nous réunit et nous rassemble. La Société de Musique Harmonie, a rehaussé ce moment de partage en interprétant de magnifiques morceaux. La cérémonie officielle sur le parvis de la Mairie, en présence de Monsieur Charles SITZENSTUHL, Conseiller de la CEA devenu Député, des Maires de nos 2 communes, des porte-drapeaux et des Conseillers Municipaux (adultes et enfants) a été l'occasion de laisser la parole aux personnalités, qui dans leurs discours respectifs, ont retracé les péripéties de nos anciens, évacués en Dordogne en temps de guerre. Après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts, les convives se sont dirigés vers la salle polyvalente, pour une partie plus récréative.

En effet, la Batterie-Fanfare a pris le relais pour animer l'apéritif-concert, sur la terrasse de la salle polyvalente, à l'ombre des sapins. La météo estivale et la joie de se retrouver enfin réunis, ont contribué à établir une excellente ambiance.

Le repas, composé de mets périgourdins et alsaciens et préparé par la « Fine Fourchette » a été apprécié de tous. Entre 2 plats, un échange de cadeaux a été improvisé : la Commune de Sundhouse a offert une magnifique gravure en grès des Vosges à la Commune de Beynac-Cazenac qui elle-même a offert à la Commune de Sundhouse, une série de photos remarquables, en noir et blanc, du Beynac d'antan. L'après-midi a été agrémenté par un spectacle intitulé « d'Ill en Isle », donné par 2 conteurs, l'un alsacien, l'autre périgourdin : l'évocation des cultures traditionnelles, des anecdotes et des chansons de nos 2 régions a été un moment exceptionnel !

Tout au long du séjour, Alsaciens et Périgourdins ont pu se remémorer les souvenirs des premières rencontres et des nombreux échanges intervenus, grâce à une exposition de photos préparée par Mesdames Marie-Odile LANG et Christiane ANSTETT et retraçant, ces années d'amitié et de convivialité.

En tant que Président du Comité de Jumelage, je tenais à remercier l'ensemble des nombreux bénévoles ayant œuvré à l'organisation de cette rencontre et plus particulièrement les familles qui ont hébergé des périgourdins. Grâce à l'implication de tous, je crois pouvoir dire que ces festivités ont été une réussite collective et qu'elles contribuent à écrire un magnifique chapitre du Livre de notre Jumelage.



Fabien ANSTETT

JOURNÉE DE TRAVAIL AVEC LA COMMISSION TRAVAUX ET VOIRIES

Les membres de la commission voirie et de la commission des travaux se sont réunis le samedi 7 mai au petit matin.

Les missions et les compétences étaient variées, nos Élus ont creusé, pelleté, maçonné ! Ils ont ainsi réalisé le socle en béton pour les mâts de drapeaux devant l'école élémentaire et ont mis en place les structure de jeux pour la petite aire de la rue du collège.

Les drapeaux sont hissés depuis lors et l'aire de jeux de la rue du collège peut à nouveau accueillir les enfants ! Bravo et merci à tous les volontaires.



LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ !

STATIONNEMENT

Pour soutenir le commerce de proximité, la Commune a effectué un marquage de places de stationnement rue Principale.



SIGNALISATION : CÉDEZ LE PASSAGE

Nous avons constaté et ce, malgré la présence des panneaux de signalisation, de nombreux refus de priorité dans l'ensemble des rues du village.

Ces refus sont extrêmement accidentogènes. La Commune a réalisé des marquages au sol en amont de chaque priorité à droite afin de rappeler le code de la route aux automobilistes.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS : RIVERAINS, VOUS ÊTES CONCERNÉS

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain (propriétaire, représentant ou locataire) le long de sa propriété, en toute saison. Chacun est tenu de balayer le trottoir dans toute sa largeur et toute sa longueur au-devant de son immeuble bâti ou non bâti.

Outre ce balayage, le propriétaire, son représentant ou son locataire doit :

- Opérer régulièrement le lavage de son trottoir goudronné
- Arracher l'herbe au droit de sa propriété

En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.



PASSAGE DU JURY DE FLEURISSEMENT

Les membres de la commission cadre de vie effectueront leur traditionnelle tournée des maisons fleuries le **jeudi 4 août 2022**.



PLAN D'ALERTE : INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE

Vous êtes âgé(e) de plus de 75 ans ou vous êtes en situation de handicap, de perte d'autonomie, isolé(e). Vous souhaitez être contacté(e) en cas d'alerte : inscrivez-vous.

Ce registre est également utilisé en cas de fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies,...

Afin de recueillir un certain nombre d'éléments, toutes les personnes souhaitant figurer sur ce registre devront se faire recenser auprès du **CCAS**, par téléphone au **03 88 85 20 13**.

Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif de la Commune, du CCAS et du Préfet à sa demande.

RÉSERVE NATURELLE DE L'ÎLE DE RHINAU

Certains membres du Conseil Municipal ont visité l'Île de Rhinau le 30 avril dernier. Ils ont retrouvé la borne appartenant à la commune.

L'année scolaire 2022-2023 sera marquée par des activités de sensibilisation à la préservation de l'environnement.



JE TRIE MES BIODÉCHETS,

JE PRÉSERVE LA PLANÈTE

En triant vos biodéchets, vous aidez à lutter contre le réchauffement climatique ; vous contribuez à créer une énergie verte et locale ; et vous participez à la production d'un **engrais naturel** et **alsacien**. Alors continuons tous ensemble à valoriser nos biodéchets ! Le tri des biodéchets : un geste pour la planète, une ressource pour le territoire !



Et pour vous réapprovisionner en sacs kraft, rendez-vous à l'accueil de la mairie ou en déchèterie ! Toutes les infos sur **smictom-alsacecentrale.fr**

SONORISATION : NOUVELLE GÉNÉRATION

À L'ÉGLISE ET À LA SALLE POLYVALENTE

La sonorisation de l'Église a été rénovée et remplacée en partie : mise à niveau de la chaîne d'amplification et des micros, remplacement du système de diffusion. Le montant total de cette opération est de 11 697.80€, dont 3 249.39€ ont été financés par la paroisse protestante.

Le coût pour la salle polyvalente s'élève à 26 532€ pour la sonorisation et 5 900€ pour l'équipement d'un vidéoprojecteur.



HORAIRES ET FERMETURES

La **mairie** et l'**agence postale** seront fermées le **vendredi 15 juillet 2022**.

L'**agence postale** communale sera fermée le **vendredi 12 août 2022**.

Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite **PanneauPocket**



Marche du Terroir 11 juin 2022



©US Sundhouse

Portes Ouvertes 19 juin 2022



©Vergers et Jardins

Fête de la musique 21 juin 2022



©Annick SIEGRIST

Ried'N'Run 26 juin 2022



©Raphaël SCHMITT



Monsieur Mathieu KLOTZ,
Maire de Sundhouse,

a le plaisir de vous inviter à la cérémonie
du jeudi 14 juillet 2022 à 10h30, place Crinoline
et vous convie au vin d'honneur servi à l'issue de la
cérémonie.

FÊTE NATIONALE

COMMUNE DE SUNDHOUSE

Organisé par l'Association



et soutenu par



et **AZUR**
RADIO CENTRE ELISAC

L'artifice des Saveurs !



VILLAGE GOURMAND

BUVETTE - RESTAURATION - ANIMATIONS

JEUDI 14 JUILLET 2022 / 11H00 À 22H00
SALLE POLYVALENTE DE SUNDHOUSE

AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER



L'association Vergers et Jardins
de Sundhouse organise sa tra-
ditionnelle **Fête de la Pomme**
le **dimanche 25 septembre**
2022, à partir de **11h00** à la
Salle Polyvalente. Elle sera organisée sur le thème du bois
avec un service de repas sur réservation.

Pour plus d'information, voir le site web de l'association
www.vergersetjardins.fr ou contacter le Président M. Roger
BEYER 06.36.92.70.49